Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 077-217704709-20251212-DM2025106-DE

Département de Seine et Marne
République Française

Ville de Tournan-en-Brie

SERVICE POLICE MUNICIPALE

DECISION

N° 2025 / - 106

Le Maire de Tournan-en-Brie,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020/027 en date du 27 mai 2020 et n° 2020/059 du 12 juillet 2020 accordant la délégation à Monsieur le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales dans son intégralité et pour la durée de son mandat ;

Considérant la proposition de la société LOGITUD pour la reconduction du contrat de maintenance portant le numéro 2025103979 ;

DÉCIDE

Article 1er : De souscrire un avenant au contrat de maintenance du logiciel LOGITUD (logiciel professionnel pour la Police municipale) avec la société LOGITUD solutions SAS ZAC du parc des collines 53 rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE pour un montant de 1126,08 euros TTC.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le chapitre 011, article 6156 du budget Ville.

Article 3 : Ampliation sera adressée à :

- Sous-Préfet de Torcy,
- La société LOGITUD FRANCE.

Fait à Tournan-en-Brie, le vendredi 12 décembre 2025.

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)

Laurent GAUTIER
Maire de Tournan-en-Brie
Conseiller départemental
Président de la Communauté de Communes
Les Portes Briardes entre villes et forêts

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)